



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

3 juin 2013

### PÉRIODE DE QUESTIONS

➤ Monsieur Benoît Harrisson :

- 1) M. Harrisson dit qu'il aimerait avoir une nouvelle entrée charretière pour sa propriété, mais il indique qu'il considère anormal qu'il ait à défrayer les coûts pour ce faire.

Réponse du maire :

Des informations seront prises auprès du Service de l'urbanisme, mais il faut tenir compte du fait qu'il y a un règlement de tarification applicable.

- 1) M. Harrisson souligne qu'il n'y a aucune mention de Béton provincial dans le livre Matane en histoire.

Réponse du maire :

La Ville de Matane n'est pas intervenue dans la rédaction du livre.

➤ Monsieur Louis Pelletier :

- 1) M. Pelletier mentionne que sur la route 132, en passant devant le stationnement du phare, on voit une interdiction de stationnement avec une plage horaire difficilement lisible en mouvement. Il aimerait que cette pancarte soit enlevée ou déplacée.

Réponse du maire :

Des vérifications seront faites à cet effet.